

École « La clef des champs »  
34, grande rue  
38080 FOUR  
04.74.92.71.26

## Compte rendu du Conseil d'école du 10 novembre 2020

Présents : Parents : Billet Elodie, Buffin Céline, Fayard Marie, Mikler Sandrine  
Enseignantes : Corjon Sophie, Floret Carine, Lombard Muriel, Nicolas Stéphanie  
Représentants Mairie : Brun Anh, Gerey Cécile  
ATSEM : Jas Géraldine

Excusés : IEN : Bichet Sophie  
DDEN :

Ce conseil d'école a lieu en présentiel. Compte- tenu du contexte sanitaire, le nombre de parents et d'enseignants a été volontairement restreint.

### I Rôle du Conseil d'école

La Directrice rappelle qu'il :

- vote le règlement intérieur de l'école,
  - adopte le projet d'école,
  - donne son avis sur l'organisation et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants, restauration scolaire, sécurité).
- Elle précise les missions et les devoirs de tous les participants et notamment qu'il est important de garder une attitude positive sans craindre de dénoncer les problèmes si nécessaire. Tous les membres du Conseil doivent toujours œuvrer dans l'intérêt des enfants.

Le règlement intérieur :

Suite aux discussions et réflexions menées avec les différents partenaires concernant le point sécurité du règlement, la municipalité propose de « matérialiser un tracé poussettes » du portail au préau pour les personnes qui auront besoin d'avancer dans la cour avec les poussettes. Nous convenons donc de procéder à quelques modifications par rapport au règlement de 2019/2020.

**Un avenant y est ajouté cependant. Il concerne les modalités d'entrée et de sortie des élèves ainsi que la sécurité en cette période de pandémie.**

Le Conseil d'école vote à l'unanimité le règlement 2020 /2021 et son avenant.

### II Vie de l'école

#### **Bilan de la rentrée de septembre 2020**

**Sur le plan des effectifs :**

PS/MS/GS	PS/MS/GS	PS/MS/GS	CP	CE1	CE2	CM1/CM2	CM1/CM2
1 22 enfants	2 22 enfants	3 21 enfants	23 enfants	22 enfants	23 enfants	24enfants	24 enfants
7 PS	7 PS	7 PS				12 CM1	12 CM1
7 MS	7 MS	6 MS				12 CM2	12CM2
8 GS	8 GS	8GS					

Le total est de 181 enfants (197 élèves en 2019 à la même période).

Un allègement en effectif est notoire surtout pour les classes de maternelle.

Les enseignantes trouvent que le climat de l'école est serein et ce malgré la pandémie. Le cadre et les conditions de travail restent malgré tout très agréables.

Les parents remercient les enseignants pour leur implication, le respect des gestes anti-covid et la réactivité face aux multiples changements des protocoles sanitaires.

Mme Brun souligne que la collaboration Mairie/ Enseignant est très efficace. La Municipalité et l'école attendent les informations officielles et les diffusent conjointement quand celles-ci sont « sûres » et stabilisées.

Un petit rappel concernant la **scolarité des élèves devenue obligatoire à partir de 3 ans** depuis le décret paru en août 2019. Pour cette année scolaire encore, certaines familles ont demandé des aménagements pour leur enfant de PS afin qu'ils puissent sur les premières périodes ne pas fréquenter la classe en journée complète. Elles ont reçu un avis favorable suite à leur demande. Il est évident que cet aménagement doit être temporaire et que d'ici à la fin de l'année scolaire, tous les enfants de PS devront fréquenter l'école en journée complète.

La psychologue scolaire, Clémence Courtemanche, a été renommée sur notre secteur. Ses coordonnées sont les suivantes : 04 74 27 89 73 clemence.courtemanche@ac-grenoble.fr

Les membres du RASED (Maîtres G et E) n'interviennent pas sur l'école.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est obligatoire depuis 2015 et fera l'objet de 2 exercices obligatoires dans l'année scolaire. Le premier exercice a eu lieu le 15 octobre. Il était sur le thème « attentat intrusion ». Un compte rendu a été rédigé et transmis à l'Inspection Académique.

L'information a été diffusée aux parents ainsi qu'un bref retour écrit sur l'exercice (mots dans les cahiers de liaison)

Le prochain exercice aura lieu dans le courant 2021.

L'exercice « évacuation incendie » a été réalisé le 07 octobre.

Les nouveaux programmes et LSU (livret scolaire unique) sont applicables depuis 2016. Le LSU est obligatoire à partir du CP et sera donné aux familles 2 fois dans l'année scolaire.

En maternelle, un livret récapitulatif des progrès des élèves sera remis 2 fois par an également.

### **La coopérative scolaire de l'école**

Le 30 octobre, il y avait 4353,98 euros sur le compte de l'école.

Les dépenses ont permis de régler l'assurance OCCE pour un montant de 434,25 €.

Nous prévoyons l'achat de livres pour participer au PNI pour l'ensemble de l'école ainsi que du matériel de sport.

L'appel des cotisations a permis de récolter 1040 €.

Nous remercions les familles qui ont participé.

### **III Les actions pédagogiques**

#### a) Projet d'école

Axes	Actions pour illustrer ces axes en 2020-2021
Axe 1 Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun	- En CP et CE1 : Utilisation des résultats des évaluations nationales

	<p>- Pour toutes les classes : Poursuite d'un travail différencié.</p> <p>-Au CE2 : lecture offerte par des élèves aux enfants de maternelle lorsque le protocole le permettra.</p>
<p>Axe 2 Parcours éducatifs (artistique, culturel, citoyen, éducatif, santé)</p>	<p>-Poursuite du projet avec les pompiers quand le protocole le permettra : Former les élèves à porter secours et visite de la caserne</p> <p>- Poursuite du livret de parcours culturel de l'élève</p> <p>- Spectacles CAPI (si protocole COVID allégé)</p> <p>-Projets musicaux dans le cadre du PLEA en partenariat avec le Conservatoire : demande de projet refusée cette année</p> <p>- Participation au PNI (Prix Nord Isère)</p> <p>- Partenariat avec la médiathèque (si protocole le permet)</p> <p>-Projet commun aux classes avec le thème des « saisons » qui donnera lieu à une exposition lors de la fête de l'école.</p> <p>-Natation pour les GS, CP, CE1 et CE2 (dès mars) à St Quentin- Fallavier (pas d'impact sur les horaires de retour malgré le lieu)</p> <p>-Projet « vélo » pour les classes du CP auCM2 (ateliers et sécurité routière) ; une sensibilisation est prévue également pour les maternelles.</p> <p>- Golf pour les CM1 CM2 avec déplacement à vélo.</p> <p>-Animation nature avec l'APIE pour les 3 classes de maternelle</p>
<p>Axe 3 Prise en compte de la difficulté scolaire</p>	<p>- Stages de réussite éducative pour les CM1/CM2, CP, CE1 (3 propositions pour 2020, avril, juillet et août, octobre sur 5 faites par les enseignants, aux familles).</p> <p>- Mise en place des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) depuis mi-septembre. Elles sont proposées par période, par les enseignants et se déroulent le lundi, le mardi, jeudi ou vendredi à partir de 16h30.</p> <p>Elles permettent de prendre en charge des élèves pour remédier à une difficulté scolaire sur la phonologie, la fluence, la compréhension, la lecture et les mathématiques</p>
<p>Axe 4 Relation avec les familles, partenariat</p>	<p>Suite à la pandémie, nous n'envisageons pas d'ouvrir</p>

	l'école aux parents pour participer à des ateliers ou à la vie de la classe pour l'instant. (diffusion des productions par padlet ou autre moyen à l'étude)
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### **IV - Les partenaires**

##### a) Aménagement de l'école

La Municipalité réfléchit à :

- de nouveaux tracés de jeux dans la cour
  - l'installation d'une structure de jeux pour les plus petits
- La Municipalité va acheter des cages de foot amovibles.

Les parents délégués demandent :

- de revoir le concept d'aménagement de la cour en concertation avec les enseignants et eux-mêmes. Mme Mikler soumet des documents concernant « l'ensauvagement de la cour d'école », sur lesquels une base de travail pourrait s'instaurer. Ce concept permettrait d'éviter les agressivités évoquées par certaines familles surtout durant le temps périscolaire de la cantine ; la cour pourrait être aménagée avec des coins pour s'isoler ; des arbustes plantés, des volumes et des buttes créés. Une date devrait être fixée pour un temps d'échange entre la Municipalité et les parents délégués autour de ce projet d'aménagement.
- l'installation de panneaux d'affichage vers l'entrée actuelle des maternelles 1 et 2 : Mme Brun le note.
- l'installation de poubelles aux 2 entrées temporaires pour éviter les délestages de masques dans la nature. Mme Gery pense que cela ne réglerait pas forcément le problème de cette incivilité.
- la sécurisation de la rampe d'accès vers le self (certains parents l'utilisent comme « dépose minute » ce qui est dangereux)

##### b) Investissements

La Municipalité a procédé à l'achat de :

- mobilier pour la classe de CM1 CM2 (4600 euros)
- bancs extérieurs pour la cour ; ceux-ci seront posés au printemps
- nouvelles poubelles installées sous les préaux
- mobilier de cuisine et électro-ménager pour la tisanerie (6000 euros)

Mme Brun précise que :

- les cages de foot amovibles sont en cours de commande
- le chauffe-eau de la classe de CE1 a été réparé
- l'achat de trottinettes (ou draisienne) pour les maternelles est envisagé par la mairie. Le budget attribué sera défini en 2021.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour :

- l'achat de mobilier pour la classe de la Directrice
- le réaménagement de la classe de CM1 CM2
- les futures réparations des trottinettes avant l'achat des nouvelles...

Les enseignantes souhaiteraient :

- l'installation d'étagères supplémentaires en maternelle 2
- la mise en place de distributeurs de gel hydroalcoolique dans toutes les classes élémentaires (sauf CE1 car déjà en place)
- avoir un chauffage correct dans la tisanerie

### c) Le périscolaire

Les parents délégués demandent :

-à avoir une information sur le fonctionnement du périscolaire en général

La mairie pourrait venir présenter le périscolaire en réunion de début d'année dans les classes et/ ou communiquer sur le site municipal ?

Les enseignantes et la Municipalité ne souhaitent pas que les informations soient données lors des réunions de classe. Par contre, un document écrit explicatif émanant de la municipalité pourrait être donné en début d'année scolaire par le biais des cahiers de liaison.

### **La cantine**

Les parents délégués souhaiteraient que l'affichage des menus apparaisse sur e-ticket ainsi que la provenance des produits.

Ils s'interrogent sur le fonctionnement global du temps de restauration (Nombre de service, temps de repas, incitation à manger, gestion du bruit...)

Mme Gerey indique :

La cantine est entièrement insonorisée. Les parents délégués sont de nouveau invités à déjeuner lorsque le protocole sanitaire le permettra.

Les maternelles déjeunent au premier service (3 tables leur sont dédiées) et les CP CE1 CE2 arrivent à leur tour. Les CM1 CM2 déjeunent au second service.

1 agent par classe de maternelle est chargé de surveiller. Il incite les enfants à goûter, sert de l'eau et reste vigilant à ce qu'ils mangent.

Les tables sont désinfectées entre chaque service ; les couverts sont entourés dans les serviettes et le lavage des mains est obligatoire avant le repas bien entendu.

**Le protocole sanitaire envoyé à toutes les familles le vendredi 30 octobre est strictement appliqué.**

**La directrice en profite pour rappeler que les parents doivent lire tous les documents et suivre les indications demandées (masques, gourdes...)**

### **La garderie**

Les parents délégués demandent comment est gérée la situation si le parent d'un enfant d'élémentaire est en retard pour récupérer son enfant.

Mme Brun répond : Le parent en retard peut appeler la Mairie avant 16h30 pour prévenir si possible. Sinon, si l'enfant reste seul, il sera pris en charge par les agents municipaux et placé en garderie. Les parents seront facturés pour les 30 premières minutes. Les familles peuvent aussi utiliser leur réseau amical en cas de difficultés.

Quant à l'aide aux devoirs, celle-ci sera remise en place dès que possible.

### d) Les associations de parents : Sou des écoles

L'équipe du Sou essaie toujours de faire au mieux pour organiser des événements mais elle a besoin d'aide même si de nouvelles personnes se sont manifestées pour leur prêter main forte.

Les enseignantes remercient cette dynamique équipe du Sou qui leur permet de réaliser de nombreuses sorties et des projets. (600 euros par classe seront attribués pour 2020 - 2021)

### **V Questions – Remarques**

Les parents délégués indiquent qu'ils peuvent récupérer des ordinateurs portables pour les élèves. Les enseignantes émettent un avis favorable si le matériel est relativement récent et fonctionnel.

Concernant le matériel informatique, 6 postes fixes restent opérationnels pour l'instant. Ceux-ci sont peu utilisés (parfois en APC). Mme Lombard informe qu'elle a monté un dossier pour recruter un jeune en service civique qui pourrait prendre en charge des groupes d'enfants pour l'informatique et la bibliothèque. Malheureusement, à ce jour, aucun volontaire ne s'est proposé pour répondre à cette offre.

Les parents délégués demandent si des masques transparents pourraient être achetés ou fabriqués au moins pour les enseignantes de maternelle.

Mme Lombard répond que les masques des personnels sont fournis par l'Education Nationale. Pour l'instant, des masques en tissus ont été attribués et les enseignants travaillent avec le matériel mis à disposition. Aucun budget n'est prévu pour l'achat de masques spéciaux. Les parents peuvent se rapprocher de l'Inspection Académique pour avoir une réponse.

Ils font également part du manque de contact entre les parents et les enseignants à l'entrée ou la sortie de l'école suite à la mise en place du protocole sanitaire.

Les enseignantes ressentent aussi ce manque mais précisent qu'elles maintiennent les rendez-vous individuels dans le respect des gestes barrières.

Le portail de la garderie n'est pas fermé à clef selon les parents. Mme Jas répond que c'est vrai et qu'il est sous la surveillance du personnel jusqu'à 17h. Ensuite, il est fermé.

Le Conseil d'école prend fin à 20h27

Mme Lombard remercie tous les participants.